

VERS LA FIN DU LIBRE-ÉCHANGE ?

Le protectionnisme revient sous le feu des projecteurs. Passée la sidération Trump, le protectionnisme peut-il être un vecteur de progrès écologique et social ?

Julien Collinet

DOSSIER

LIBRE-ÉCHANGE STOP OU ENCORE ?

« Il n'y a pas d'autre alternative » scandait Margaret Thatcher en 1980 peu après son accession au poste de Première ministre de la Grande-Bretagne. Depuis 30 ans, le libre-échange qui favorise la libre circulation des biens et services s'est affirmé comme une norme. À l'opposé, le protectionnisme qui entend protéger une zone économique via des mesures interventionnistes soit en taxant (droit de douane, quotas), soit en incitant (subventions), était devenu tabou. L'actualité récente, de Trump aux manifestations anti TTIP l'a remis au goût du jour. Faut-il se méfier du retour du protectionnisme ? Signe-t-il la fin de la mondialisation ?

Un désastre pour le monde entier. Ceux qui pensent qu'au XXI^e siècle on peut retrouver sa puissance en réimposant des barrières douanières sont condamnés à échouer, selon la commissaire européenne au Commerce, Cecilia Malmström. Une faute économique flagrante et des recettes du passé qui ont échoué, pour la patronne du FMI, Christine Lagarde. Le protectionnisme semble inquiéter au plus haut point nos dirigeants politiques européens. Pourtant, l'actualité politique récente, de l'élection de Donald Trump aux États-Unis, en passant par le Brexit, ou la montée du Front national en France, l'a remis au centre des débats. Les récentes oppositions citoyennes aux traités commerciaux tels que le CETA et le TTIP ont également démontré, que le rejet de la globalisation pouvait être le fait de personnes de gauche.

Dès lors, agiter le chiffon rouge d'un populisme grandissant, ne paraît plus suffisant pour convaincre les électeurs des bienfaits du libre-échange. Il est plus pertinent de s'intéresser aux raisons de ces votes. La désindustrialisation des pays occidentaux explique en grande partie la colère des ouvriers peu qualifiés, les grands perdants de la mondialisation. Trump a assis son succès en séduisant les États de la Rust Belt. Cette zone du nord des États-Unis a vu son industrie s'effondrer et son taux de chômage s'envoler. Peu avant l'élection de Trump, Carrier, un fabricant d'appareils de chauffage y avait licencié 1600 personnes ; General Electric, 1500, à Érie, en Pennsylvanie, un État habituellement acquis aux démocrates. Chez nos voisins français, où l'industrie a perdu près d'un million d'emplois en quinze ans, 44 % des ouvriers (69 % au 2^e tour) ont pour ambition de voter pour Marine Le Pen en avril. En Belgique aussi, l'industrie recule. En 1996, 18,1 % de l'emploi s'y concentrait contre seulement 14,6 % dix ans plus tard.

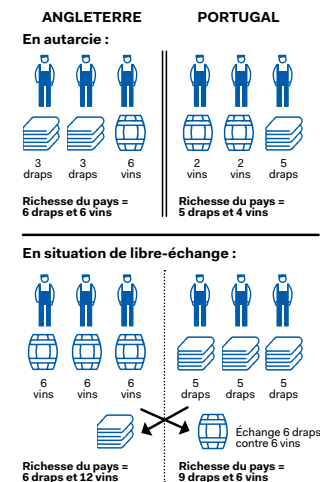
En 2014, Branko Milanovic, ancien économiste à la Banque mondiale, démontrait que la mondialisation avait entraîné, ces vingt dernières années, l'émergence d'une classe moyenne dans les pays en développement et un enrichissement flagrant du 0,1 % des plus riches des pays développés, là où le niveau de vie des classes moyennes a, lui, stagné. Dans ce contexte, le discours pro-mondialisation des élites ne semble plus passer auprès d'une partie grandissante de la population. À l'inverse, les intentions de Trump de taxer les entreprises américaines procédant à des délocalisations font mouche. L'emploi se raréfie dans les pays occidentaux, et le ressenti se manifeste toujours par un 'c'est la faute à l'étranger', interprète Étienne de Callatay, professeur d'économie et fondateur d'Orcadia.

« L'économiste est formé »

La mondialisation et la libre circulation des capitaux ont permis aux entreprises de délocaliser leur main-d'œuvre vers des pays où celle-ci est moins coûteuse. Alors que les barrières douanières étaient élevées tout au long de l'histoire, on a assisté à leur

LA THÉORIE DE RICARDO DES AVANTAGES COMPARATIFS

fait office de référence pour les partisans du libre-échange. Celle-ci démontre que si un pays se spécialise dans une production (le Royaume-Uni dans le drap et le Portugal dans le vin), les quantités produites seront plus importantes, et les consommateurs des deux pays y gagneront. La théorie de Ricardo, est globalement vraie, soutient Étienne de Callatay, toutefois, il n'y a aucun cas, chez Ricardo, de problématique de transfert et il ne prend pas en compte les différences de niveaux de salaires.



Un ouvrier anglais produit 3 draps ou 6 vins, un ouvrier portugais 2 vins ou 5 draps. Si le Portugal et l'Angleterre se spécialisent dans le domaine où ils sont les plus efficaces, le total de richesses produites est de 18 vins et 15 draps. En situation de libre-échange, les deux pays échangent 6 draps contre 6 vins et sont tous les deux gagnants.

DOSSIER

détricotage depuis l'après-guerre. Pourquoi ces taxes ont-elles été supprimées ? *L'économiste a été formé pour penser que le commerce international c'est très bien*, poursuit Étienne de Callatay. *On commence enfin à admettre que la globalisation fait des victimes ; c'est nouveau*. David Cayla¹, économiste à l'Université d'Angers et membre des Économistes atterrés, estime, lui, que ce sont avant tout les économistes 'puissants' qui se montrent en faveur du libre-échange. *En réalité le protectionnisme a toujours été au cœur des débats. Et les débats sont absolument nécessaires en ce qui concerne les questions économiques. Il y a aussi une incompréhension car on l'assimile à l'enfermement. Mais le protectionnisme c'est avant tout de l'interventionnisme. C'est-à-dire ne pas laisser la finance et les marchés tout décider.*

Les USA protectionnistes, la Belgique... aussi

Les États-Unis, pourtant étiquetés comme de fervents défenseurs du libre-échange, disposent d'un sérieux arsenal législatif depuis 1933, pour écarter des marchés publics les produits qui ne sont pas fabriqués sur leur territoire. Barack Obama, dans le cadre du plan de relance suite à la crise des subprimes, a introduit une loi limitant les financements publics octroyés aux projets utilisant du fer, de l'acier ou des produits manufacturés non conçus aux États-Unis. Des barrières tarifaires ont également été mises en place. Accusant la Chine de dumping (voir article p. 8-9) concernant son acier, les États-Unis n'ont pas hésité, sous l'Administration Obama, à introduire des taxes allant jusqu'à plus de 500 % sur certains types d'aciers chinois. L'Europe, vient à son tour de faire de même, mais après avoir longuement hésité, et à des taux nettement moindres (de 0,7 % à 64,9 %).



© Clean IT

Outre les barrières douanières, plusieurs mesures peuvent être prises afin de protéger une économie : instauration de quotas, subventions... Il en existe même plusieurs exemples en Belgique. Introduite il y a moins d'un an, la taxe kilométrique s'applique aux poids lourds. Ceux-ci, en fonction du nombre de kilomètres parcourus sur le réseau autoroutier, paient une taxe. Cette mesure permet de faire contribuer les nombreux camions qui traversent la Belgique à l'entretien des infrastructures publiques.

Le tax shelter est, quant à lui, une réduction d'impôts accordée aux acteurs qui investissent dans le cinéma. Le but est d'encourager la production cinématographique. C'est pourquoi de nombreux films internationaux sont tournés dans notre pays. Sur les dix années suivant son instauration (entre 2003 et 2013), l'emploi dans le secteur a grimpé de 23 % et le nombre de films belges produits, de 250 %.

Les États sont victimes d'un chantage à l'emploi de la part des multinationales.

Pour Oxfam, la Belgique figure parmi les vingt pires paradis fiscaux au monde. La Commission européenne, l'a aussi épinglé pour ses « largesses fiscales ». Sont notamment mis en cause les intérêts notionnels. Ce mécanisme de déductibilité fiscale, qui est également une forme de protectionnisme, permet à certaines entreprises, notamment les institutions financières et les multinationales, de réduire une part importante de leurs impôts sans pour autant favoriser l'emploi².

On a aussi subventionné, en Europe, des poulets de très mauvaise qualité pour les exporter en Afrique à des prix inférieurs aux coûts de production, explique David Cayla. *Ça a totalement détruit l'agriculture africaine. C'est du protectionnisme totalement débile. Il ne faut pas favoriser des exportations qui vont détruire des choses.*

Juste un outil ?

Ces exemples montrent bien que, sous couvert de protectionnisme, des mesures interventionnistes peuvent conduire à tout et son contraire. Plus qu'une idéologie, le protectionnisme est sans doute avant tout un outil. Reste à savoir quel dessein il peut servir.

Peut-il servir de correcteur social ? Les différences salariales sont telles dans le monde (en Chine, le salaire mensuel minimum s'élève au plus, à 220 €, et même au sein de l'UE (275 € en Roumanie contre 1500 € en Belgique³), que dans un monde financiarisé, et dans une logique de rémunération maximale de l'actionnariat, l'emploi et le salariat ne deviennent que des variables d'ajustement. Cette situation entraîne une compétition entre les différents pays. Le problème se trouve moins du côté des États où le niveau de vie est inférieur à celui de notre pays, que du côté des multinationales, qui procèdent à un chantage afin de faire diminuer leurs charges. Celui-ci entraîne une baisse des recettes fiscales dans les pays où la protection sociale est forte. Privé de ses ressources, l'État est alors obligé d'abandonner certains acquis sociaux afin de maintenir l'emploi sur son territoire. *Si certains pays exportent beaucoup, ce n'est pas parce qu'ils sont efficaces, mais parce que les salaires y sont faibles, et qu'il n'y a pas de liberté syndicale*, poursuit David Cayla. *On ne peut plus baisser continuellement le coût du travail en Europe, la seule solution c'est de taxer les produits qui viennent de ces pays.*

DOSSIER



© Bernard Spragg

Une taxation des produits importés de ces pays entraînerait toutefois inévitablement une hausse des prix, négative pour le consommateur. Un choix politique suicidaire, donc, tant la question du pouvoir d'achat peut inquiéter l'électeur. *Ce n'est que regarder la moitié de la réalité*, soutient Étienne de Callatay. *L'argent ne va pas disparaître. Soit les cotisations sociales vont baisser, soit les prestations sociales vont monter, ou on aura de l'argent pour construire des écoles, des hôpitaux.*

Pour contrer cette pression sur les acquis sociaux, le consommateur, dispose d'une arme : consommer local et responsable, c'est-à-dire en prenant soin des conditions sociales, notamment, du producteur. Sans doute loin de se limiter à une tendance bourgeoise et urbaine, les réseaux de distribution de producteurs locaux se multiplient, particulièrement pour des denrées aussi identifiées que l'alimentation. *Mais il est encore beaucoup trop difficile pour le consommateur de s'informer sur ce qu'il achète. La démocratie du consommateur c'est avant tout celle de son porte-monnaie. Dans mon supermarché, il y a une brique de lait éthique, forcément plus chère que la brique de lait à 60 cents. Mais, je n'ai aucun moyen de vérifier que tout ceci est 100 % éthique, et, surtout, je ne comprends pas que l'on vende du lait à un prix qui ne permet pas à son producteur de vivre !*, continue David Cayla. *Les appels de la Région wallonne à consommer local partent d'une bonne intention, estime de Callatay, mais, au fond, c'est ridicule. On doit se dire que tout ça est scandaleux et faire payer le prix-vérité.*

Par souci d'économie, une crevette parcourt 6000 km

En matière de progrès écologique, le protectionnisme peut être aussi être un redoutable levier. D'une manière générale, le transport de marchandises est extrêmement bon marché. À l'image du kérosène des avions, le carburant des bateaux commerciaux n'est pas taxé. Au-delà du traitement préférentiel dont il jouit par rapport aux autres moyens de locomotion, le transport maritime est hautement polluant (encore plus que

l'automobile). Selon une étude de l'Université de Francfort, il provoque chaque année 60 000 morts prématurées en Europe, ce qui coûte aux services de santé européens la bagatelle de 58 milliards d'euros.

Le parcours des crevettes grises est représentatif de cette ineptie. Entre leur pêche et leur vente, ces crevettes parcourent plus de 6000 km. En effet, les crustacés, pêchés en mer du Nord, sont envoyés au Maroc pour y être décortiqués, avant de repartir pour le nord de l'Europe où ils sont emballés, puis acheminés vers les réseaux de distribution. Pourquoi ne pas procéder à toute la transformation sur place ? Parce que la main-d'œuvre y est trop chère. Les industriels ont bien tenté d'automatiser le décortiquage, mais les crevettes grises sont très petites et nécessitent un fastidieux travail manuel. Le trajet étant long, deux semaines environ, l'utilisation massive d'acide benzoïque et sorbique garantit une plus longue durée de vie au produit⁴.

Ce sont ainsi 24 000 tonnes de crevettes grises qui transitent chaque année par le Maroc. Pire encore, les crevettes les plus petites (4000 tonnes) sont envoyées jusqu'en Chine ou en Indonésie, avant de revenir aux Pays-Bas.

Instaurer une taxe sur le nombre de kilomètres parcourus par un produit serait, de fait, un solide incitant pour réduire la pollution liée au transport de marchandises. En moyenne, aujourd'hui, chaque produit agricole dans le monde parcourt 2500 km.

La réponse pourrait être similaire pour les pays qui ne respectent pas les accords ou qui se sont dotés de faibles normes environnementales. *On ne joue pas à armes égales. Puisque nos normes sont élevées en Europe, nos coûts de production sont plus élevés. Quand des pays ne respectent pas les accords, nous sommes impuissants : on ne peut pas les obliger à prendre des mesures écologiques. En revanche, on peut les taxer. La Chine produit avec beaucoup d'énergie issue du charbon ; l'Europe peut taxer ces produits. Idem avec Trump, s'il continue à renier le réchauffement climatique et à ne pas respecter les normes*, affirme David Cayla. *C'est avec ce type de mesures que la planète se portera mieux.* ■

1. Auteur de « La fin de l'Union européenne », avec Coralie Delaune, Éditions Michalon, 2017.
2. FASTREZ Jérémie, « Les intérêts notionnels : déduction pour capital à risque », Réseau Financité, décembre 2015.
3. Source Eurostat, 2017.
4. « La pêche à la crevette grise de la mer du Nord », Direction générale des Politiques internes de l'Union européenne, 2011.